

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2318

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Mme

Nom & Prénom :

HAROUCH AMINA

Date de naissance :

1956

Adresse :

Attadameurne Rue 1 Imm 80

App 5 Oulfa Cusa

Tél. : 0661 87 13 15 Total des frais engagés : 11111,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Abdellah SAMI
Professeur de Neurochirurgie
44 rue des hôpitaux (face aux urgences
Ibn Rochd Marizgo) - Casablanca
Tél. 05 22 22 22 42

Date de consultation :

29/8/2022

Nom et prénom du malade :

HAROUCH AMINA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Enfant

Nature de la maladie :

Cancer

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

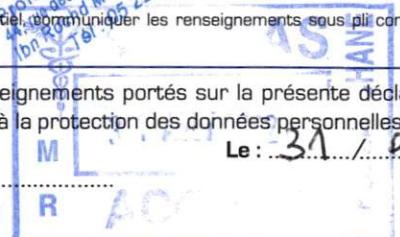
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 31/08/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Amna



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature de Médecin attestant le Remboursement des Actes
DS 8	2		300.00	Docteur Abdellah NAGUIB Professeur de Neurochirurgie 4, rue des honoraires face au 10 Rochd Marocain - Casablanca Tél : 05 22 22 22 42

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 334, Bd Ouled Daoura Oulfa - Casablanca Tél : 05 20 00 25 95	29.08.92	1144,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdellah SAMI

Professeur de Neurochirurgie
à la Faculté de Médecine de Casablanca
Spécialiste des Maladies du Cerveau
et de la Colonne Vertebral
Diplômé de la Faculté de Médecine
de la Bretagne Occidentale - France



الدكتور عبد الله السامي

أستاذ في جراحة الدماغ
والأعصاب والعمود الفقري

حاصل على شهادة جراحة الدماغ
والأعصاب ببريطانيا الغربية بفرنسا

Casablanca, le

29. 8. 22 الدار البيضاء، في

Docteur Abdellah SAMI
Professeur de Neurochirurgie
44, rue des Hôpitaux (face aux urgences
Ibn Rochd Morizzo) - Casablanca
Tél : 05 22 22 22 42

HAROUCH Aniia

(144,30 x 3)

432,90

1. ISO. 200: 0.000 S.V.



99,00

2. OOPS. 0.000 S.V.



14,50

2. ANDOL. 13:00 S.V.

393,00



180,00

(131,00 x 3) 393,00 S.V.

25,20

1. S-PERAT. 10:00 S.V.

1144,60

PHARMACIE NAGUIB
Dr Naguib Nadia
334, Bd Oule Maoura
Casablanca

Docteur Abdellah SAMI
Professeur de Neurochirurgie
44, rue des Hôpitaux (face aux urgences
Ibn Rochd Morizzo) - Casablanca
Tél : 05 22 22 22 42

(45,00 x 4) 180,00 S.V.



44, rue des Hôpitaux, Casablanca (face aux Urgences Ibn Rochd Morizzo) (أمام مستشفى ابن رشد موريزو)

Tél : 05 22 22 22 42 - GSM : 06 23 77 96 11

E-mail : samiabdellah@yahoo.fr

الهاتف : 05 22 22 22 42 - المحمول : 06 23 77 96 11

البريد الإلكتروني : samiabdellah@yahoo.fr



PPV :

LOT :

PER :

45,00



PPV :

LOT :

PER :

45,00



PPV :

LOT :

PER :

45,00



PPV :
LOT :
PER :
45,00

LOT 211314
EXP 04/2024
PPV 99.00DH

LOT:KA13025
PER:08-2023
PPV:131,00DH

EXP :
LOT N° :

14,50

LOT 22002
PER 02/25
PPV 144DH 30

144,30

LOT:KA13025
PER:08-2023
PPV:131,00DH

131,00

LOT 22002
PER 02/25
PPV 144DH 30

ISOX® 200 mg
Célecoxib
20 gélules
PROMOPHARM S.A.

6118000242444

144,30

LOT:KA13025
PER:08-2023
PPV:131,00DH

S-peram 10 mg
Comprimé pelliculé B/30

6118001102938

LOT 22002
PER 02/25
PPV 144DH 30

ISOX® 200 mg
Célecoxib
20 gélules
PROMOPHARM S.A.

6118000242444